

COMMUNISTES : 99 bis, Avenue du Général Leclerc F-75014 Paris
communistes@sitecommunistes.org
hebdo@sitecommunistes.org
www.sitecommunistes.org

résumé éco/social N°122 semaine du 15 mai 2023



Manifestation à Laon pour accueillir le ministre du travail

VISITE DE DUSSOPT DANS LA PREFECTURE DE L' AISNE !

Jeudi 11 mai à Laon (Aisne) une manifestation a été organisée pour "*accueillir*" Dussopt venu parler du RSA. Une bonne centaine de personnes mobilisées avec la CGT, FO, et la FSU étaient présentes.

La venue du ministre était prévue en début d'après-midi et il est arrivé vers 16 h 15 sous les huées, les sifflets et les slogans pour la retraite à 60 ans.

Dans la régie de quartier qui l'accueillait, ils ont fait attendre au moins deux heures sept ou huit personnes au RSA.

Comme partout, lors des déplacements ministériels, 6 camions de gendarmes mobiles encadraient les manifestants qui ont été poussés assez violemment sur quelques mètres pour lui ménager un accès.

Vu les bruits divers (casseroles, mégaphones, sirènes) ils ont dû tenir leur réunion à l'intérieur et non à l'extérieur comme c'était prévu.

GARDES À VUE ET PROCÉDURES ABUSIVES : UN RAPPORT CONFIRME LA GRAVITÉ DES ATTEINTES AU DROIT DE MANIFESTER !!!

Une enquête menée par la contrôleuse générale des lieux privatifs de liberté (CGLPL), Dominique Simonnot, sur les mesures de garde à vue prises dans le contexte des manifestations contre la réforme des retraites vient de faire l'objet par courrier d'une interpellation du ministre de l'intérieur. Dans ce cadre ont été menées des visites de commissariats parisiens les 24 et 25 mars. Ces visites ont donné lieu à des constats d'atteintes graves aux droits des personnes concernées. Le maintien de l'ordre tel qu'il est défendu par le ministre et le gouvernement lors des manifestations a été épinglé par la CGLPL. En effet, les opérations de maintien de l'ordre ont donné lieu à de très nombreuses interpellations lors des manifestations. Beaucoup de manifestant-e-s ont été interpellés sans avoir commis de délit. La CGLPL a aussi identifié des « *comportements inappropriés* » ainsi que des interpellations abusives. 80% des procédures sont tout simplement classées sans suite. Elle souligne que les instructions données par la préfecture et le parquet révèlent un recours massif à titre préventif à la privation de liberté à des fins de maintien de l'ordre public. Elle relève aussi une instrumentalisation des mesures de garde à vue à des fins répressives. Après de multiples alertes y compris au plan international, cette enquête contribue à démontrer que le pouvoir instrumentalise les moyens de la police et de la justice à des fins d'intimidation et en dehors des règles de droit. La CGT condamne ces pratiques qui frappent notamment plusieurs de ses militant-e-s et dans la période. Elle considère que de telles pratiques indignes d'une démocratie, outre leur caractère scandaleux et intolérable, sont la marque d'un pouvoir minoritaire et autoritaire. Elle appelle solennellement le gouvernement à revenir à la raison démocratique et à cesser toute entrave à l'engagement militant et citoyen. Elle affirme sa détermination à défendre sans concession les droits syndicaux et les libertés collectives et individuelles, et à poursuivre sans relâche la bataille contre la retraite Macron à 64 ans.

DOUVRIN (Nord) : BLOCAGE DE L'ACCÈS À LA PLATEFORME COLISSIMO DE LA POSTE !!!

La grogne contre la réforme des retraites, passée par l'article 49-3, se poursuit. Mardi, en fin d'après-midi, des postiers ont répondu à l'appel de la CGT, bloquant l'accès de la plate-forme de Colissimo.

Aux alentours de 17 h, une quarantaine de postiers se sont rendus sur le piquet de grève pour bloquer la plate-forme Colissimo de Douvrin. « *L'idée, ce n'est pas de bloquer les particuliers, mais les poids lourds voulant accéder au site* », expliquait Pierre, de la CGT-FAPT 62. En effet, les manifestants ont investi le rond-point de la D941 permettant d'accéder au site de transit de la Poste.

La revendication mise en avant par le syndicat.

Le retrait de la réforme des retraites, passée aux forceps par l'article 49-3 dit de « censure provoquée », qui a permis au gouvernement, au cours des débats sur ce texte, d'engager sa responsabilité.

Les policiers sont arrivés sur les lieux avant 18 h. En effet, outre le ralentissement de la plate-forme Colissimo de la Poste, leur présence empêchait l'accès à d'autres entreprises de la rue depuis la D941. Le mouvement s'est ainsi terminé, dans le calme, près d'une heure plus tard, les forces de l'ordre « *priant* » les manifestants de quitter le rond-point qu'ils occupaient.

VISITE DE MACRON À SAINTES : LA PRÉFECTURE INTERDIT TOUTE MANIFESTATION !!!

La CGT d'Enedis coupe l'électricité de l'établissement

Ils ne pourront pas empêcher le peuple de continuer à exprimer son opposition à la contre-réforme des retraites !

La préfecture de Charente-Maritime a publié le jeudi 4 mai un arrêté interdisant toute «*manifestation*» et «*attroupement*» à Saintes autour du lycée professionnel que devait visiter Emmanuel Macron.

Les préfectures ont décidément une dent contre les casseroles. Celle de Charente-Maritime a publié un arrêté interdisant toute «*manifestation*» et «*attroupement*» à Saintes autour du lycée professionnel visité par Macron. Le préfet Nicolas Basselier motive notamment sa décision par la crainte de «*troubles à l'ordre public*» dans le cadre de la contestation de la réforme des retraites et au regard d'appels à la mobilisation sur les réseaux sociaux de «*groupes radicaux de la Charente-Maritime et des départements voisins*».

En réponse, la CGT d'Enedis a coupé le courant de l'établissement scolaire de Saintes. Un groupe électrogène a pris le relais pour sonoriser le discours du président de la République, attendu à la mi-journée.

Pour justifier l'arrêté, le préfet a évoqué plus spécifiquement des menaces d'un individu disant sur Facebook vouloir «*emmener un fusil à lunette avec des munitions*» à l'occasion de la venue du président de la République, attendu vers 11h45 au lycée technologique et professionnel Bernard-Palissy à Saintes. L'arrêté court de 7h30 à 18 heures. Les syndicats avaient déclaré un appel à manifester à partir de 9 heures devant l'établissement, mais ne se sont pas rendus à la réunion préparatoire avec la préfecture mercredi, indique également le préfet dans son arrêté.

Depuis que Macron enchaîne les visites et déplacements, les arrêtés préfectoraux interdisant les rassemblements autour de ses destinations se cumulent. Même chose à Vendôme où le Président s'était rendu fin avril : l'arrêté d'interdiction avait été suspendu par la justice.

la CGT avait aussi coupé le courant lors d'une visite du président dans un collège de l'Hérault. Mais des groupes électrogènes sont depuis installés pour parer à toute éventualité.

Macron s'attaque cette fois à la réforme du lycée professionnel qu'il avait annoncée lors de la campagne de 2022 et entend "*accélérer*". Il s'agit de renforcer l'attrait pour ces filières, en donnant accès à des formations plus qualifiantes, d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes et de lutter contre le décrochage scolaire.

HOMMAGE À JEAN MOULIN : EMMANUEL MACRON ATTENDU À LYON PAR PLUSIEURS MILLIERS DE MANIFESTANTS !

Après une commémoration du 8 Mai 1945 sur des Champs-Élysées quasiment vides, Emmanuel Macron est arrivé à Lyon pour rendre hommage à Jean Moulin et à la Résistance. Quelques milliers d'opposants l'attendaient, tenus à bonne distance par les forces de l'ordre.

Pour éviter les risques de «*casserolades*», récurrents en marge des déplacements du chef de l'État depuis l'adoption de la réforme des retraites, la préfecture du Rhône a interdit les rassemblements et la circulation sur environ un kilomètre carré autour de la prison de Montluc, où a eu lieu la cérémonie.

Le dispositif est « *impressionnant* », « *exagéré* », estime Elena, une étudiante de 20 ans. Plusieurs groupes de manifestants 3.000 personnes selon la préfecture, défilait à l'extérieur du périmètre de sécurité, certains brandissant des drapeaux aux couleurs de la CGT ou de FO, d'autres tapant sur des casseroles. « *On ne dit pas que la situation actuelle est comparable à 1945, on dit simplement que le gouvernement ne peut pas piétiner l'héritage social de la Résistance* », a commenté Samuel Delor de la CGT du Rhône. Dans la matinée, les commémorations sur les Champs-Élysées ont aussi été très encadrées par les forces de l'ordre. Le chef de l'Etat, escorté par la Garde républicaine, a remonté, en voiture, une avenue quasi vide !!!

NORD : LE DERNIER FABRICANT FRANÇAIS DE ROUES DE TRAINS LÂCHÉ PAR SON ACTIONNAIRE CHINOIS !!!

« *Clairement, on craint la fermeture* ». Philippe, délégué syndical CGT, s'avoue très inquiet. Le groupe industriel chinois, MA Steel, unique actionnaire du dernier fabricant français de roues et essieux de trains, Valdunes, a annoncé qu'il « *n'injecterait plus d'argent* » dans l'entreprise, a-t-on appris.

« *MG Valdunes a tenu jeudi une assemblée générale en présence de son associé unique MA Steel, qui a annoncé qu'il n'allait plus mettre d'argent dans la société* », a déclaré, Daniel Cappelle, directeur des deux sites français situés à Leffrinckoucke et Trith-Saint-Léger, dans le Nord, où sont employées 336 personnes.

« *Nous devons protéger l'emploi dans nos territoires* » !

Les salariés des deux sites se sont mis en grève pour une durée illimitée afin de protester contre cette annonce, a indiqué, le syndicat CGT, affirmant que la production était à l'arrêt. « *Les salariés ne savent pas ce qu'ils vont devenir, la situation est encore floue. Revente ? Redressement judiciaire ? Liquidation ? On ne sait pas encore* », a-t-il regretté.

Une rencontre entre la direction de Valdunes et le ministère de l'Industrie est prévue le 17 mai, a précisé Daniel Cappelle, le directeur du site, à l'issue d'un CSE vendredi.

« *On nous parle tous les jours de souveraineté nationale. Délocaliser ou acheter des roues de train à l'étranger (comme le fait la SNCF), c'est inadmissible. Nous devons protéger l'emploi dans nos territoires* », a réagi le syndicat.

Le groupe industriel chinois MA Steel avait été choisi en 2014 par le tribunal de commerce de Valenciennes pour la reprise des activités de Valdunes, alors en redressement judiciaire.

LES TRAVAILLEURS PAIENT LA CRISE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE !!!

Depuis 2020, en France, le secteur automobile est en berne. Entre 2019 et 2022, les ventes de voitures neuves ont chuté de près de 30 % ; elles ont atteint leur plus bas niveau depuis les années 1970.

La hausse des prix !

Cette crise s'explique en partie par la brusque augmentation des prix des véhicules neufs. La voiture française la plus vendue depuis 2020, la Peugeot 208, affiche un prix d'entrée de gamme de 19.200 euros, alors que son homologue de 2012, la Clio III, ne valait « que » 14.000 euros. Pendant la crise sanitaire, la pénurie des semi-conducteurs, nécessaires à la fabrication de l'électronique embarquée, a fait monter le prix de ces composants, et donc celui des voitures. La pénurie a aussi impacté la production. Certaines usines ont été mises à l'arrêt complet pendant plusieurs jours.

Le groupe Stellantis, propriétaire de Peugeot et de Fiat (entre autres), a dû réduire sa production annuelle de près d'un million et demi de véhicules.

Bien que cette pénurie soit en train de se résorber, c'est aujourd'hui l'inflation galopante qui entretient la hausse des prix. Par ricochet, cela a entraîné une hausse des prix des voitures d'occasion, au point de susciter un phénomène de spéculation sur ce marché.

Les chiffres des ventes ont légèrement augmenté au premier trimestre 2023, mais cela s'explique en grande partie par un phénomène de rattrapage des retards accumulés l'an dernier. Un nouveau ralentissement des ventes pourrait s'amorcer une fois ces retards liquidés.

La fin des voitures thermiques !!!

D'autres pressions viennent s'ajouter sur l'industrie automobile. D'ici 2035, la vente de voitures thermiques neuves sera interdite dans l'Union Européenne. Cette annonce a accéléré la ruée sur l'exploitation des terres rares, nécessaires pour la production de batteries, au risque, bien sûr, d'aggraver la crise environnementale. Il s'en est également suivi une course, entre les constructeurs automobiles, pour proposer la première voiture électrique à un prix abordable.

Pour produire massivement des batteries sans dépendre de chaînes d'approvisionnement internationales dont la fragilité a été démontrée, plusieurs constructeurs ont annoncé des projets de « *giga-usines* » en Europe.

Par exemple, Stellantis s'est associé à Mercedes et à TotalEnergies pour lancer la construction d'une usine géante dans les Hauts-de-France.

Ces investissements restent fragiles, notamment du fait de la crise énergétique, qui a entraîné des ralentissements de la production en 2022. En octobre dernier, l'entreprise suédoise NorthVolt a annoncé qu'elle pourrait fermer ses usines en Allemagne et délocaliser sa production aux Etats-Unis. Stellantis pourrait suivre cette voie. D'ores et déjà, le groupe investit surtout en Afrique du Sud et aux Etats-Unis, et se tient prêt à délocaliser de l'autre côté de l'Atlantique dans le cas d'une nouvelle baisse du marché de la voiture neuve en Europe.

Chômage et exploitation !!!

Pour défendre et accroître leurs marges de profits, les capitalistes ne cessent d'intensifier l'exploitation des ouvriers et de couper à la fois dans les salaires et les effectifs. L'an dernier, les salariés de plusieurs usines Stellantis se sont mobilisés pour des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail. A Mondeville (Calvados), les gants de protection obligatoires devaient être achetés par les salariés eux-mêmes !

Ces quinze dernières années, le nombre de salariés de Stellantis, en France, est tombé de 70.000 à 45.000. Si le groupe annonce la création de 7.500 emplois avec l'ouverture de sa « *giga-usine* » de batteries, il prévoit aussi de supprimer plusieurs milliers de postes en France et en Italie, ces prochaines années.

Pour maintenir leurs profits, les capitalistes comptent aussi sur les aides de l'État, dont ils pillent les caisses en agitant la menace de fermetures et de délocalisations. L'État français arrose donc d'argent public les entreprises automobiles. La moitié des deux milliards d'euros que devrait coûter la « *giga-usine* » de Stellantis sera payée par l'État.

Ces « *aides* » faramineuses ont été l'un des facteurs qui ont permis aux capitalistes de l'industrie automobile d'engranger des profits records, alors que le secteur est en crise. En 2022, le chiffre d'affaires de Stellantis a augmenté de 18 %, tandis que ses bénéfices progressaient de 26 % !

Nationalisation !

Comme toute industrie capitaliste, le secteur automobile n'a pas pour vocation de répondre à un besoin, mais de faire des profits, quel qu'en soit le coût pour les travailleurs et l'environnement. Pour garantir les emplois, mais aussi de bons salaires et de bonnes conditions de travail, les grands

groupes qui dominent le secteur, comme Stellantis, doivent être nationalisés et placés sous le contrôle démocratique de leurs salariés et de la Nation.

Cela permettra aussi de réorienter une partie croissante de la production vers d'autres moyens de transport. L'existence d'un marché massif de la voiture individuelle n'a de sens que du point de vue de la course aux profits. La planification et la nationalisation des grands leviers de l'économie permettront d'investir massivement dans d'autres formes de transport, moins polluantes, plus collectives et plus économiques.

RÉFORME DES RETRAITES : LA CENTRALE DE LA BÂTHIE EST À L'ARRÊT DEPUIS PLUS DE 50 JOURS, UNE MOBILISATION "HISTORIQUE" !!!

La centrale hydroélectrique de La Bâthie, en Savoie, est à l'arrêt depuis plus d'un mois. Les grévistes, toujours mobilisés contre la réforme des retraites, sont sur place jour et nuit.

Il est possible de les apercevoir depuis la RN90... Les bidons d'huile rouges s'empilent depuis plus d'un mois dans le bassin de démodulation de la centrale hydroélectrique de La Bâthie, en Savoie. Chaque matin, les grévistes ajoutent un nouveau bidon à la pile existante, synonyme d'un nouveau jour de blocage de la centrale.

"C'est une très longue grève, c'est une première", confie Dominique, représentant syndical CGT, qui participe au blocage de la centrale hydroélectrique contre la réforme des retraites.

Il s'agit d'une grève "historique" pour Christian. Ce retraité de l'audiovisuel public ne travaille pas chez EDF, mais comme beaucoup d'autres habitants, il vient quotidiennement soutenir les grévistes. "Nous leur apportons notre force", souffle Christian qui arrive chaque jour avec des provisions.

Un véritable camp de base !

Les grévistes occupent les lieux 24 heures/24. Ils se relaient, jour et nuit. "Si on lâche ce piquet de grève, cela pourrait donner une mauvaise image à la population", précise Pierryck, assistant technique du groupement de maintenance hydroélectrique et militant CGT Mines-Energie.

Tous les jours, les agents mobilisés entendent les klaxons de soutien des automobilistes qui circulent sur la RN90. Nous avons un "énorme soutien de la population", constate l'un des grévistes. "On se battra jusqu'au retrait de la réforme", affirme le gréviste qui ajoute : Le mépris d'Emmanuel Macron face à la population nous donne envie de continuer !!!

GRÈVE CHEZ TISSÉO : LE MÉTRO AUTOMATIQUE TOULOUSAIN ENCORE À L'ARRÊT !

Jeudi 11 mai, les salariés de Tisséo, qui assurent le fonctionnement des transports en communs toulousains, se sont mis de nouveau en grève. Ils et elles s'opposent à la suppression de leur « clause de sauvegarde », une conquête salariale qui leur permet de voir leur salaire indexé sur l'inflation. Comme le 11 avril dernier, où 70% des employés de Tisséo étaient en grève, la grève de ce jeudi a mis une nouvelle fois le métro automatique toulousain à l'arrêt.

DASSAULT -AVIATION A BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques) : REPRESSION SYNDICALE !!!

Un salarié, délégué syndical CGT, a été mis à pied trois jours du mardi 25 avril au jeudi 27 avril 2023 par la direction de DASSAULT AVIATION Anglet au motif de ses absences pendant des

journées de manifestation contre la réforme des retraites, et de ses absences lors d'entretiens extérieurs pour sa mission de conseiller du salarié validé par arrêté préfectoral en date du 11 août 2021.

La secrétaire générale de l'UL CGT de Bayonne déclare: « *il ne s'agit en aucune manière d'absences irrégulières mais de journées de grève dans le cadre de l'appel de l'intersyndicale contre la réforme des retraites et de missions préfectorales de conseiller du salarié déclarées également. Nous dénonçons les procédés de la direction qui visent à attenter au droit de grève, qui rappelons-le est un droit constitutionnel, ainsi qu'au droit syndical* ». L'union locale CGT de Bayonne condamne ouvertement les méthodes de la direction de DASSAULT, méthodes discriminatoires mais aussi d'intimidation et d'acharnement envers un salarié, à quelques semaines des futures élections représentatives. Pour Frédéric du syndicat CGT de DASSAULT : « *nous ferons tout ce qui est nécessaire pour réclamer justice et réparations : une manifestation interprofessionnelle avec prise de parole devant le site Dassault a été organisée le jeudi 11 mai à 7H dans l'unité la plus large. La direction ne revient pas pour l'instant à la raison, une procédure judiciaire est donc lancée* ». Pour la CGT, la direction de DASSAULT ne peut bafouer le droit et agir en toute impunité à l'intérieur de son entreprise ; une entreprise n'est pas un fief où le seigneur gouverne et rend la justice. La CGT, avec son union locale de Bayonne, défend et défendra sans relâche tous les camarades injustement sanctionnés et s'engagera pour le respect des droits salariaux et syndicaux.

C'EST PAS À L'ÉLYSÉE C'EST PAS À MATIGNON QU'ON OBTIENDRA SATISFACTION !!!

Le slogan scandé dans les manifestations et qui ne date pas de la lutte contre la réforme macronienne des retraites est plus que jamais d'actualité.

A l'heure où Elizabeth Borne tente de tourner la page des retraites en appâtant les organisations syndicales, en misant sur la division (rencontres une à une et non l'intersyndicale, calendrier de la mi-mai donc AVANT la journée du 6 juin et le vote à l'Assemblée nationale du 8 juin).

Les questions essentielles qui sont posées au mouvement social :

- Doit-on contribuer comme la propagande gouvernementale, celle des médias à leurs bottes invitant à conforter l'idée que la page des retraites est tournée et qu'il faut à présent se centrer sur d'autres questions sociales fussent-elles importantes ?

- Et y a-t-il du grain à moudre véritablement, c'est-à-dire de possibles gains pour les travailleurs à partir d'un simple " dialogue social " avec le gouvernement à l'heure où tout indique que les annonces macroniennes ne sont au fond que communication et enfumage pour tenter de sortir de l'impasse politique dans laquelle le pouvoir se trouve ?

Le pouvoir est affaibli, minoritaire comme le montre les très récents votes au Parlement et seule la poursuite de la lutte, la pression sur les députés sont en mesure de conduire au RETRAIT de la contre-réforme et à de nouveaux conquies !

La Première ministre a adressé les invitations pour ces entretiens, sans "ordre du jour précis", indique Matignon. Ils interviennent après des manifestations historiquement très suivies le 1er Mai. Il y un mois, une rencontre entre l'intersyndicale et la Première ministre avait tourné court. L'intersyndicale a programmé quoi qu'il arrive une nouvelle journée de manifestations le 6 juin.

ÉTATISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : UNE ÉTAPE VERS LA PRIVATISATION !!

Depuis la promulgation des ordonnances de 1967 qui en introduisant le paritarisme ont mis fin à la gestion de la sécurité sociale par les représentants élus des salariés, les pouvoirs successifs ont eu de

cesse d'accroître la mainmise de l'État sur celle-ci sous le prétexte que les sommes considérables nécessaires pour financer la protection sociale des français , supérieures au budget de l'état, ne sauraient être gérées par les seuls administrateurs salariés des caisses mais devaient être placées sous le contrôle des parlementaires élus du peuple .

Cette volonté c'est concrétisé par une réforme constitutionnelle votée le 22 MAI 1996 sous le gouvernement Juppé, loi qui a instauré le principe d'une loi annuelle du financement de la sécurité sociale (LFSS) soumis au vote du Parlement sur proposition du gouvernement.

La LFSS vise à maîtriser les dépenses sociales et de santé. Elle fixe notamment l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, l'ONDAM, elle fixe également les prévisions de recettes et les objectifs de dépenses dans un cadre pluri-annuel et à l'image de la loi de finances, introduit une logique « objectifs-résultats ».

Cette loi érige donc en principe l'ajustement des dépenses et des recettes et est donc en totale contradiction avec les principes fondamentaux de la sécurité sociale et du programme du CNR qui estimait que « *chacun cotisait en fonction de ses moyens et recevait en fonction de ses besoins* » Les LFSS s'inscrivent dans le cadre des directives européennes et des exigences des marchés financiers , à rebours des valeurs qui ont présidées à la création de la sécurité sociale et ont entre autre pour effet de répercuter les effets des crises économiques sur les prestations .

L'objectif final de cette étatisation rampante est la privatisation par branche puis totale de la sécurité sociale :

En plaçant celle-ci sous le contrôle de l'État, ce dernier pourra le moment choisi, à coup d'ordonnances, de décrets, d'article 49.3, la livrer sans débat et sans vote aux assurances privées et à cet égard, le coup d'état institutionnel qui vient de se produire pour faire passer la contre-réforme des retraites de 2023 en est la parfaite illustration :

- Pour faire passer sa réforme, le président Macron, n'a pas utilisé le véhicule législatif habituel qui consiste à déposer une nouvelle loi, mais il a utilisé une loi rectificative de la LFSS 2023.

Il s'agit d'une violation des droits du parlement et d'un détournement de notre constitution car une loi rectificative est une loi qui porte spécifiquement sur une question purement budgétaire. Cette loi, consistant à reporter l'âge de départ en retraite, ne vient pas modifier le budget 2023 de la sécurité sociale puisqu'elle aura des conséquences économiques pendant des décennies.

- A noter que c'est la première fois qu'une loi ayant pour objet de repousser l'âge de la retraite passe par ce biais.

Le conseil constitutionnel en validant la réforme Macron ouvre donc la voie pour que toute réforme de la sécurité sociale puisse passer par le véhicule d'une loi de finance rectificative qui plus est sans vote grâce à l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution.

Il existe donc un risque réel de voir le pouvoir, après la retraite, s'attaquer avec la même méthode aux autres risques : maladie, famille, accidents du travail ...

Il est donc plus que jamais nécessaire de poursuivre les mobilisations pour obtenir le retrait de cette réforme et s'opposer aux autres mauvais coups en préparation et exiger que la sécurité sociale soit de nouveau gérée par les seuls salariés parce qu'il s'agit de leur bien et qu'ils en sont les seuls contributeurs via leur salaire socialisé.

2 MORTS ET AU MOINS 2 BLESSÉS GRAVES LIÉS À L'EXTENSION DE L'USINE ST CROLLES (Isère) !!!

Mardi 11 avril aux alentours de 10h, un ouvrier de 29 ans est mort à la suite d'un accident du travail devant l'usine STMicroelectronics à Crolles (38). Employé par une entreprise sous-traitante de

RTE, ce jeune ouvrier travaillait au débroussaillage de la voie d'accès de la nouvelle ligne d'alimentation électrique au sud-est de l'usine. Une lame de débroussailleuse se serait brisée avant de heurter la jambe de la victime, provoquant une importante hémorragie. Malgré l'intervention des secours, il est décédé durant son transport au CHU.

Vendredi 14 avril peu après 13h, un grave accident routier s'est produit sur l'autoroute A48 dans le sens Grenoble-Lyon. Une fourgonnette a heurté l'arrière d'un camion (heureusement vide) de signalisation autoroutière. À bord de la fourgonnette, deux salariés de l'entreprise SOTIS qui rentraient du chantier de construction de ST Crolles. Le conducteur, âgé d'une quarantaine d'années, est décédé sur place. Le passager, gravement blessé, a été transporté à l'hôpital.

Mardi 25 avril, sur le chantier Gateway 5, une chute de 7m d'un échafaudage est survenue, un ouvrier est blessé, le SAMU est intervenu et nous ne connaissons pas à l'heure actuelle son état de santé et la gravité de ses blessures.

Mardi 12 juillet 2022, Macron venait visiter le chantier titanesque de ST Crolles et offrir plusieurs milliards à l'industrie des semi-conducteurs. La veille, sur ce même chantier, un ouvrier chutait et était gravement blessé. Évidemment pas un mot de sa part, pas un mot de la direction de ST, et pas un mot dans la presse... Depuis le début des chantiers d'agrandissement de l'usine, ce sont 1.500 ouvriers supplémentaires qui œuvrent parfois jours et nuits à faire sortir de terre ces milliers de mètres carrés de futures salles blanches. 1.500 ouvriers affairés à respecter de frénétiques cadences et délais de livraison. 1.500 ouvriers qui travaillent littéralement les uns sur les autres dans une intense co-activité.

Plus que des milliards d'euros d'argent public, l'agrandissement de l'usine a donc aujourd'hui coûté la vie à deux ouvriers, et en a gravement blessé au moins deux autres. Pourtant la direction de STMicroelectronics refuse toujours que les syndicats du site aient le moindre droit de regard sur ce qui se passe du côté du chantier. Prétextant qu'il s'agit d'un chantier clos et indépendant de la production alors que les élus CGT ont pu constater sur place que le chantier n'est absolument pas clos, et que des salariés ST y travaillent régulièrement. La direction s'assure de cette façon qu'aucune information ne filtre. « *Silence, des ouvriers meurent* » comme dit Matthieu Lépine qui recense les accidents du travail mortels...

De manière générale, les représentants du personnel sont entravés dans leurs missions pour obtenir des informations sur les accidents de travail concernant les sous-traitants du chantier comme de la production. Les demandes de CSE ou CSSCT extraordinaire sont refusées ou reportées aux calendes grecques. Les passages au service médical du site ne sont pas enregistrés dans un registre, et il est ensuite très compliqué voire impossible, d'avoir des informations par le service médical ou le service ESH, tous deux dépendant hiérarchiquement de la direction de ST. Des questions il y en aurait à poser... Si des moyens sont effectivement mis sur le chantier pour assurer la coordination des tâches et la sécurité des opérations, n'atteignons-nous pas en réalité une limite matérielle ? Les quelques dizaines de coordinateurs sécurité sont-ils suffisants pour gérer les innombrables activités simultanées ? Face à un tel niveau de cadence dans la construction, quelles mesures de sécurité peuvent encore raisonnablement empêcher la survenue d'un drame ? La sous-traitance pour se défaire de sa responsabilité. Sur tous les accidents cités précédemment, un point commun : cela concerne des salarié-e-s d'entreprises sous-traitantes. Ces constatations sont conformes aux observations de la DARES concluant que pour des activités équivalentes, les risques d'accidents du travail sont plus élevés chez les sous-traitants. A la source de cette aggravation des dangers, la sous-traitance permet, à travers une multitude d'employeurs, de diluer la responsabilité des entreprises donneuses d'ordre concernant les accidents du travail, tout en contraignant les sous-traitants à respecter des délais qui seraient intenable dans des conditions de sécurité optimales. Nous avons

pu constater dans notre activité syndicale qu'aux risques de danger, pour la santé et la sécurité des salarié-e-s, s'ajoute les pressions exercées sur les sous-traitants pour ne pas déclarer certains accidents du travail. Un gouvernement au service des entreprises au mépris de la santé des salarié-es. Si les donneurs d'ordre ont une responsabilité majeure dans ces accidents, nous devons également rappeler la politique gouvernementale catastrophique pour la santé et la sécurité des salarié-e-s. On peut ainsi citer :

- La disparition des CHSCT à la suite des ordonnances Macron de 2017 qui a causé une perte de capacité d'actions pour les syndicats, en particulier dans les sites Seveso Seuil haut comme ST Crolles, ayant également perdu les moyens supplémentaires associés aux CHSCT de ces sites.

- La casse de l'inspection du travail dont les effectifs dédiés aux contrôles ont baissé de 20% entre 2011 et 2021. De plus, sur les contrôles effectués, les inspecteurs et inspectrices constatent un faible taux de poursuites judiciaires par le parquet. Cette casse des protections des travailleurs et travailleuses a des conséquences dramatiques au quotidien. Malheureusement, c'est bien toute la politique gouvernementale qui vise à renforcer cette situation : rappelons ainsi que le report d'âge légal de départ à la retraite à 64 ans entraînerait également des conséquences sur les chantiers avec la présence de salarié-e-s trop âgés pour les tâches qu'ils doivent effectuer. Cette politique c'est bien une politique d'exploitation au service du patronat, une politique validée par le MEDEF dont STMicroelectronics est adhérente.

Mêmes causes, mêmes conséquences : Avec près de 6 milliards d'euros de budget et de multiples sous-traitants, l'agrandissement de ST Crolles figure parmi les principaux chantiers actuels d'ampleur nationale.

À plusieurs centaines de kilomètres de là, et au premier rang de ces grands chantiers nationaux, ce tient aujourd'hui celui de la construction du Grand Paris Express. Surnommé le chantier du siècle, il compte de son côté 100 milliards d'euros de budget, 200km de lignes de métro, et... 5 ouvriers décédés et au moins 18 autres gravement blessés, dans des accidents du travail, au cours des deux dernières années !

Là aussi, JO 2024 oblige, les délais sont serrés... Sur tous les chantiers, les cadences élevés n'entraînent pas les mêmes conséquences pour tous. Pour certains une forte rentabilité. Pour d'autres, de la fatigue, de la pression, des accidents, des séquelles graves, ... et parfois des morts. Les cadences infernales doivent cesser ! L'omerta doit cesser ! Les syndicats de STMicroelectronics doivent avoir accès à les toutes informations liées à la santé et la sécurité des sous-traitants travaillant sur le site de ST Crolles et sur le chantier !

GRÈVE DES LIVREURS AU PORTUGAL.

Une grève inédite a été animée par des livreurs de la plate-forme Glovo lundi 8 mai au Portugal, appuyée par la CGT du pays. En amont, près de 600 coursiers se sont retrouvés en moins d'une semaine sur un groupe whatsapp pour s'organiser, relate le média portugais Abril. Cette mobilisation, la première de cette ampleur dans le pays, s'est faite en réaction à la baisse de la valeur de la course, engendrant une baisse des revenus pour les livreurs.

USA : LES TRAVAILLEURS DE STELLANTIS ET CLARIOS APPELLENT À UNE ACTION COMMUNE POUR FAIRE GAGNER LA GRÈVE À L'USINE DE BATTERIES DE TOLEDO (OHIO)

Troisième jour de grève de plus de 520 travailleurs de Clarios à l'usine de fabrication de batteries de Holland (Ohio) près de Toledo.

Clarios est le plus grand fabricant mondial de batteries au plomb et principal fournisseur de GM, Ford, Stellantis (Chrysler) et d'autres constructeurs. L'entreprise, qui a racheté la division batteries de Johnson Controls en 2019, a réalisé 1,6 milliard de dollars de bénéfices l'an dernier. La semaine dernière, ses dirigeants ont déclaré aux investisseurs qu'ils prévoyaient de faire monter les bénéfices à plus de 2 milliards de dollars à travers la réduction des coûts et l'expansion sur le marché très rentable des batteries pour véhicules électriques.

L'issue de cette grève aura des conséquences majeures pour les 170.000 ouvriers de l'automobile aux États-Unis et au Canada, dont les contrats expirent cet été.

Les travailleurs de GM, Ford et Stellantis, tout comme leurs homologues de Clarios, sont déterminés à obtenir des augmentations neutralisant l'inflation, à mettre fin aux conditions de travail épuisantes et brutales.

Nous travaillons dans une des plus grandes usines de batteries au monde. Nous avons dix chaînes différentes et les machines de chacune d'elles peuvent produire de 800 à 1.000 batteries par jour. Une nouvelle chaîne peut produire de 1.500 à 2.000 batteries par jour.

Les travailleurs vivent un esclavage moderne. Ils travaillent 19 jours d'affilée, 12 heures par jour, avec seulement deux jours de repos. On les fait littéralement travailler jusqu'à ce qu'ils meurent prématurément. De plus, on les menace d'arrestation s'ils font grève.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Aline PORNET mandataire financier de Communistes

A envoyer à : Communistes 99bis Avenue du Général Leclerc- 75014 PARIS

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement